

ENERGIE

Cinquième anniversaire de la centrale Tahadart

Amina Benkhadra a présidé la cérémonie marquée par la remise de l'attestation de certification ISO 14001.

ASSILA-NADIA DREF

C'est hier mercredi 24 mars que la première centrale électrique utilisant la technologie des cycles combinés, a fêté en grande pompe son cinquième anniversaire. Un événement important vu qu'il a coïncidé avec le lancement de la Charte Nationale du Développement Durable en ce début d'année. Etaient présents à cette cérémonie Amina Benkhadra, ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement.

A l'occasion, de ce cinquième anniversaire, le Bureau Veritas a délivré l'attestation de certification ISO 14001, label incontestable de la bonne gouvernance managériale environnementale, à la centrale Tahadart. C'est dire l'importante étape franchie par cette unité depuis son inauguration en janvier 2005 par Sa Majesté le Roi Mohammed VI à l'occasion de la visite du Roi d'Espagne, Juan Carlos 1er.

Déjà, la centrale, située à 28,5 km au sud de Tanger, couvre près de 12% de la demande en électricité du pays. D'une puissance électrique de 384 MW, elle a nécessité un investissement de 3 milliards de DH. Elle est gérée, depuis l'initiation du projet en 2002, par Energie Electrique de Tahadart (EET), dans le cadre d'un partenariat public/privé, en vertu d'une concession sur une durée de 20 ans. Le rendement énergétique du cycle est de l'ordre de 58 %, très nettement au-dessus de celui des cycles Simples des Centrales Thermiques Classiques qui atteignent au mieux 40 %, précise le top management de EET. L'alimentation

en gaz naturel de la centrale est assurée par une bretelle d'une longueur de 13 km reliée au gazoduc Maghreb-Europe acheminant le Gaz algérien en Europe via le Maroc.

A signaler in fine, que la célébration des cinq ans d'existence de la centrale de Tahadart intervient à un moment où les énergies renouvelables sont propulsées au-devant de la scène, notamment le développement des énergies propres et surtout de l'énergie solaire, conformément aux Hautes Orientations Royales. D'ailleurs, l'environnement et l'impact écologique constituent pour les promoteurs du projet un souci permanent et ont été pensés bien en amont du projet avant même la construction de la Centrale. Signalons, à cet effet, que l'ONE, qui participe activement au projet, a signé en mai 2001 avec le ministère chargé des Eaux et Forêt, une convention pour assurer la préservation et la pérennité de l'environnement existant pendant la réalisation et l'exploitation du projet et a veillé à l'implantation de 7.000 arbres.

D'ailleurs avec une seule unité, «la Centrale électrique de Tahadart fonctionne au gaz naturel, source d'énergie propre. Sa combustion ne génère pratiquement pas de polluants dans l'atmosphère.

En effet, la Centrale dégage six fois moins d'oxydes d'azote (NOx) et un tiers en moins de dioxyde de carbone (CO2) qu'une centrale conventionnelle», soulignent les responsables. L'autre particularité de la Centrale de Tahadart est l'utilisation de la technologie du Cycle Combiné. Il s'agit d'un procédé où les deux gigantesques turbines tournent par la combustion du gaz naturel, pour la première, et la vapeur d'eau produite par cette combustion, via une chaudière de récupération, pour la deuxième.